



AVIS DE COURSE

Challenge d'Automne 2009 - Challenge de Printemps 2010

1 - ORGANISATION

1.1 La Société Nautique de la Trinité-sur-mer (S.N.T) organise le Challenge d'Automne 2009 à partir du 3 Octobre jusqu'au 29 Novembre 2009, puis le Challenge de Printemps 2010 du 23 Janvier au 21 Mars 2010, à raison d'un week-end tous les quinze jours. Les épreuves, placées sous l'égide de la Fédération Française de Voile, sont du niveau IL (inter ligues).

1.2 Le Comité de Course et le Comité de Réclamation sont principalement composés de bénévoles, dont :

- Gilles BRICOUT, Président du Comité de Course et les bénévoles du club
- Claude PETIT, Président du Comité de Protestation, assisté de Jean-Luc JACQUEMARD et Pierre FAURENT

Le secrétariat est assuré par les permanents du Club, aidés, lors des inscriptions et des réceptions, par des bénévoles.

1.3 Comité d'Organisation :

- Jean-Pierre BLAVEC, Président de la SNT.

2 – REGLES APPLICABLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile 2009-2012 et les prescriptions de la FFV, en particulier "*licence FFV et certificat médical obligatoires*".
A défaut, aucune inscription ne sera acceptée.

3 - PUBLICITE

Le Challenge d'Automne et le Challenge de Printemps se courent en catégorie C du Code de Publicité - Article 20 du règlement de l'ISAF.

3 – ADMISSION

3.1 L'épreuve est réservée aux voiliers MONOCOQUES HABITABLES conformes à la législation maritime en vigueur, au minimum catégorie "zone côtière" (- 6 milles d'un abri).

3.2 Voiliers jaugés IRC à jour de leur certificat de l'année en cours

3.3 Voiliers titulaires d'une carte d'identité HN valide

3.4 Monotypes sous réserve qu'ils constituent au minimum une flotte de 5 bateaux.

3.5 L'inscription d'un voilier sans numéro de voile ne sera pas acceptée.

Un numéro de voile devra obligatoirement être porté au minimum dans la grand-voile.

4 - FRAIS DE PARTICIPATION

Bateaux	Saison	Challenge d'Automne	Challenge de Printemps	Week-end
Monotype longueur < 9 m	400 euros	225 euros	225 euros	55 euros
Croiseur IRC longueur < 9 m				
Monotype longueur >= 9 m	450 euros	250 euros	250 euros	75 euros
Croiseur IRC de 9m à 11 m				
Croiseur IRC longueur >11 m	500 euros	280 euros	280 euros	80 euros

Attention : le forfait d'inscription (demi-saison ou saison) s'appliquera uniquement aux bateaux de propriétaires inscrits ou aux bateaux loués pour les deux ou l'un des deux challenges au même skipper sur présentation du contrat de location.

Une remise de 20% sur les tarifs ci-dessus est accordée aux membres du Club (skipper à jour de sa cotisation de l'année en cours).

5 - HORAIRES et CALENDRIER

5.1 Horaires :

Le Samedi : 14H00 Signal d'avertissement du 1er départ
Le Dimanche : 10H15 Signal d'avertissement du 1er départ

5.2 Calendrier du Challenge d'Automne

3, 4 Octobre 17, 18 Octobre
31 Octobre, 1er Novembre 14, 15 Novembre 28, 29 Novembre

5.3 Calendrier du Challenge de Printemps

23, 24 Janvier 6, 7 Février 20, 21 Février
6, 7 Mars 20, 21 Mars

N.B : la 32^{ème} édition du Spi Ouest-France aura lieu du Jeudi 1er au Lundi 5 Avril 2010

6 - PARCOURS

6.1 Les parcours sont de types construits ou côtier.

6.2 **Le type de parcours** choisi est indiqué sur le bateau Comité de Course au plus tard au moment du signal d'avertissement (5 minutes avant le départ).

7 - CLASSEMENT

7.1 Un classement général avec remise de coupes et prix sera effectué à l'issue de chaque challenge. Chaque manche courue et validée a pour coefficient 1.

7.2 Le système de point avec Bonus de l'annexe 4 sera appliqué.

- 7.3 (a)** Quand moins de 7 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.
- 7.3 (b)** Quand 7 à 10 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.
- 7.3(c)** Quand 11 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.

8 - ACCUEIL DES BATEAUX

Pour les bateaux n'ayant pas de contrat annuel, le Port de la Trinité-sur-mer offre des réductions jusqu'à 50 % sur les places au port.

De même, une réduction de 50% est consentie pour une première manutention, 30% pour les suivantes...

Afin de bénéficier de ces tarifs préférentiels, un formulaire est disponible sur le site internet de la SNT ou peut être demandé à la Capitainerie :

- ☎ 02 97 55 71 49
- E.mail : trinite-sur-mer@sagemor.fr
- Site : www.baie-de-quiberon.com

9 - DIVERS

9.1 Un service de petites annonces avec propositions ou demandes d'embarquement est disponible gratuitement à la S.N.T ou sur le site Internet du club : www.snt-voile.org/bourse.

9.2 De nombreux hébergements sont possibles à proximité durant les week-ends d'entraînements : hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, appartements... Pour connaître les différentes propositions, l'Office de Tourisme peut être contacté au :

- ☎ 02 97 55 72 21
- E.mail : tourisme@ot-trinite-sur-mer.fr
- Site : www.ot-trinite-sur-mer.fr